

Concours de cadre de direction

Notice méthodologique

Option – Étude de cas juridique

Cette épreuve à option requiert une solide culture juridique. Vous devrez également démontrer votre capacité à développer une vision globale des enjeux présentés dans le cas juridique à étudier.

Présentation de l'épreuve

À partir des éléments du dossier d'une dizaine de pages qui leur est soumis, vous devrez répondre à une série de questions. Quelques précisions :

- Le dossier est constitué d'un cas pratique et le cas échéant, d'une annexe, reposant sur des documents en français, à caractère principalement juridique.
- L'énoncé se présente sous la forme d'une série de questions (quatre à cinq, en général).
- Seuls les documents suivants sont autorisés en version papier : Code civil, Code de commerce, Code de la consommation, Code monétaire et financier (Dalloz ou LexisNexis).

Ce qui est attendu

Quelques précisions :

- Vous devez maîtriser la méthodologie du cas pratique de droit.
Ceci nécessite de s'approprier le sujet, par une lecture attentive (et, le cas échéant, au moyen d'une petite frise chronologique).
Puis, vous élaborerez des raisonnements passant par :
 - l'énoncé du principe juridique pertinent,
 - sa confrontation aux données factuelles du cas pratique,
 - l'énoncé de la conclusion la plus pertinente (s'il y a plusieurs conclusions possibles, vous veillerez à les formuler en retenant la plus probable avec la justification appropriée).
- Les développements doivent être clairs, structurés, synthétiques et facilement compréhensibles.
- Les références précises des textes juridiques ou de la jurisprudence appropriée doivent être citées dans les développements.

- Il est attendu des candidats une bonne connaissance des axes du programme (publié dans l'annexe du [règlement du concours](#)) :
 - Droit civil,
 - Droit des affaires,
 - Droit administratif,
 - Organisation judiciaire française,
 - Droit de l'Union européenne (également appelé droit communautaire).

Les réponses doivent être rédigées en français.

Ce que l'épreuve n'est pas

Vous veillerez à ne pas confondre l'épreuve avec :

- Une étude de dossier ou une note de synthèse,
- Un résumé des documents constituant le dossier,
- Un catalogue d'extraits du dossier (→ ne pas recopier les textes),
- Une juxtaposition de références de textes juridiques.

Quelques conseils pratiques

La gestion du temps est un facteur essentiel de réussite pour cette épreuve de 3 heures. Quelques recommandations :

- Les questions sont généralement des cas indépendants les uns des autres, mais une première lecture exhaustive du document vous permettra de vous en assurer.
- Il est préférable de traiter les questions dans l'ordre et de consacrer autant de temps à chacune.
- Nous vous suggérons de prévoir suffisamment de temps pour rédiger votre copie sans précipitation et de veillez à éviter les fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- Il est opportun de vous ménager 5 à 10 minutes pour relire votre copie afin de déceler les fautes d'orthographe et de syntaxe et de les corriger.

LES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ÉPREUVE

- ✓ Durée **3 heures**
- ✓ Objectif **Répondre à une série de questions** explorant un cas juridique
- ✓ Prérequis **Connaissance et maîtrise du droit civil, du droit des affaires, du droit administratif, de l'organisation judiciaire française et du droit de l'Union européenne**